

DECRET N° 86-538 du 24 Décembre 1986

portant institution d'une taxe spécifique sur les produits de la position N° 18-01 du tarif des Douanes, en Transit par la République Populaire du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL;

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU l'ordonnance N° 54/PR/MFAE/DD du 21 Novembre 1966 portant Code des Douanes, notamment son article 16 ;
- VU la Loi N° 64-40 du 31 Décembre 1964 portant Loi des Finances pour la Gestion 1965, notamment son article 39 ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-501 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- SUR proposition de la Commission Interministérielle réunie au Palais de la Présidence de la République le 17 Avril 1986 ;
- LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 5 Novembre 1986

D E C R E T :

Article 1er..- Les Produits de la position N° 18-01 du tarif des Douanes placés sous le régime du Transit Douanier à travers la République Populaire du Bénin à destination ou non du Port de Cotonou sont soumis à une taxe spécifique de trente cinq mille quatre cent quarante (35.440) francs par tonne.

.../...

Article 2.- La taxe spécifique prévue à l'article 1er ci-dessus est perçue comme en matière de droits et taxe à l'importation.

Article 3.- Le Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 Décembre 1986

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,

Hospice ANTONIO.-

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CP/ANR 4 MFE 4 MCAT 4
DDDI 10 AUTRES MINISTERES 13 DTCP 2 ONEPI 1 NITRA 4 SOTRACOB 3
SONATRAC 2 CEAP 6 SPD 1 IGE 3 GCONB 1 DCCT 1 BN-DAN 2 BCP-INSAE 2
DIC 1 JORPB 1.-